

# Le processus de substitution linguistique

(Effets de la superposition linguistique)

L'instabilité régit la vie des langues et les rapports entre les langues. Toute langue connaît une évolution et des influences. La stabilité n'existe pas dans les usages linguistiques, qui sont caractérisés par la variation diachronique et synchronique, aussi bien interne à chaque espace linguistique que dans les relations entre les langues, l'évolution de cette variation étant intimement liée aux usages sociolinguistiques au prestige et à la hiérarchie qui régit les milieux sociaux qui portent ces usages.

C'est un domaine de réflexion qui s'est imposé à moi dès lors que j'ai décidé de conquérir l'usage de la langue bretonne, puis de la langue occitane, et enfin de la langue galicienne. La base initiale de cet exposé est le fruit d'une culture générale, due à des lectures, réflexions et discussion, pour laquelle j'aurais eu bien du mal à donner des références bibliographiques. L'*Introduction à la sociolinguistique* d'Henri Boyer, 2001 –particulièrement le chapitre 3 « Analyse de la pluralité linguistique »– m'a permis de situer ma réflexion par rapport à différentes écoles et de la rattacher particulièrement à la tradition catalane, probablement à la base de la réflexion des représentants des minorités de l'État espagnol –où la sociolinguistique fait l'objet d'un enseignement généralisé– avec lesquels j'ai pu échanger, et qui décrit le phénomène de la superposition comme conflictuel, et j'ai trouvé chez Calvet les bases de la schématisation du processus de substitution linguistique.

On pourrait dire que, de même que les relations entre les classes sociales, celles qui régissent la vie des langues sont dès lors qu'ils dépassent le contact factuel et l'emprunt isolé, essentiellement conflictuelles, comme le sont aussi les interactions entre les variétés d'une même langue, ce qui ne suppose pas forcément que la violence y soit physiquement manifeste, mais qu'elles soient par nature dynamiques, instables et caractérisées par des inégalités plus ou moins prononcées, suivant les situations de contact ou de superposition.

Pour comprendre les relations entre les langues, il convient de préciser que tout bilinguisme à l'intérieur d'un même espace linguistique s'accompagne nécessairement de spécialisation dans l'usage sociolinguistique de chaque langue, ce qui se traduit généralement par un phénomène de diglossie, c'est à dire que les langues en présence ne se placent pas au même niveau dans la société, et, partant, dans l'usage des individus. Ce phénomène se produit aussi entre deux variétés d'une même langue (c'est d'ailleurs à propos de la situation du grec que serait apparu le terme sous la plume de l'helléniste Jean Psichari dès la fin du XIXe siècle). Il n'existe pas de bilinguisme harmonieux et pérenne : bien qu'il soit une situation courante, et sans doute majoritaire sur la planète, et quoi qu'il puisse aussi être une situation prolongée (mais non absolument stable), le bilinguisme d'une population est considéré par la sociolinguistique comme un état intermédiaire qui s'inscrit dans un processus de substitution linguistique que nous allons décrire. Par bilinguisme et monolinguisme, nous entendons dans cet exposé pratique bilingue ou monolingue caractérisant les échanges et non compétence bilingue ou monolinguisme absolu de chaque individu, même si l'on pourrait poser la question de la pertinence de ces rapports (conflictuels) aux langues dans la pratique de chaque individu, comme le suggère par exemple le film *Misafa lesafa (D'une langue à l'autre)*, de Nurith Aviv, 2004.

Quand deux langues en contact par le voisinage géographique, les emprunts sont révélateurs de la nature des échanges et se font au gré des contacts, qui peuvent être économiques, guerriers, artistiques, etc. Dans ce type de situations de contact les emprunts peuvent être réciproques et éventuellement relativement équilibrés. Cette situation ne concerne pas le processus du substitution linguistique dont nous occuperons ici.

On parle d'imposition linguistique dans la mesure où le changement de langue n'est pas le fruit d'un libre choix mais d'un rapport de force (social, économique, militaire, etc.). La langue en situation de domination dans son espace est dite minorisée, du fait de sa position sociale infériorisée même si elle n'est pas encore minoritaire en nombre. Cette minoration s'accompagne d'une marginalisation. Ce vocabulaire permet d'appréhender la situation en la caractérisant comme conflictuelle et dynamique. C'est le parti-pris de la sociolinguistique catalano-occitane en particulier, qui a pour objectif de dénoncer une situation et de donner des outils pour y remédier. Au contraire, la sociolinguistique suisse envisage plutôt la diglossie sans y voir de conflit, position suisse qui ne nous semble que de peu d'intérêt en Bretagne...

Le phénomène de recouvrement linguistique (une langue s'étend sur le territoire d'une autre) est la première étape d'un processus de substitution linguistique qui peut aboutir à la disparition de la langue, processus que nous allons nous attacher à décrire schématiquement.

Les emprunts à la langue dominante – dite langue H (langue «haute») – sont nombreux dans la langue dominée – dite langue B (langue «basse») – alors que celle-ci n'influence la langue H que de manière anecdotique voire nulle (à part l'usage momentané de la population locale dans la période de bilinguisme, usage soumis à la pression de la langue dominante normative dans la diglossie interne, le substrat local ne survivant généralement que dans des registres argotiques ou connotés négativement ou dans un usage local ou décrivant une réalité locale ou d'origine locale). Les emprunts de la langue B à la langue H ne se limitent pas, comme dans une situation de voisinage, à des domaines spécifiques (artistique, technique, juridique...), ni même à des registres de langue plus élevés ou à une spécialisation linguistique révélatrice d'une situation sociale de chaque langue<sup>1</sup>, mais peut imprégner l'ensemble des champs linguistiques, même avant la généralisation de l'emploi de la langue H dans l'ensemble de la population.

Dans les situations de domination étrangère qui s'achèvent par l'évincement des éléments exogènes et un effort de récupération linguistique, les emprunts à la langue H constatés dans la langue B connaissent, selon Calvet, un pic après la destitution des étrangers dominants, la langue dominée prenant place dans des sphères de la société qui étaient réservées à la langue H et nécessitant donc un vocabulaire qu'elle n'a pu cultiver ou forger, et qu'elle se trouve donc contrainte d'emprunter à la langue qui servait pour ces usages (à moins que les linguistes aient élaboré préalablement les solutions pour y remédier).

Il existe d'autres phénomènes de superposition que le recouvrement : une langue «sacrée» ou de prestige culturel comme le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe ou le français est cultivée par une partie de la population mais n'a généralement pas vocation à se généraliser dans la population sauf s'il s'agit d'une variété de langue dans laquelle on reconnaît la forme littéraire de sa langue vernaculaire (*hochdeutsch*).

L'espace linguistique est représenté sous la forme d'une maison. Des espaces monolingues de taille et de prestige différents coexistent (symbolisés par des maisons de tailles différentes dans la première cellule du tableau qui suit). Dans le cadre d'un recouvrement, la langue introduite se place généralement comme langue H. La langue autochtone est alors reléguée au rang de langue B et subit une pression linguistique qui va faire passer une partie de ses locuteurs à l'usage secondaire, puis dominant de la langue H, chaque milieu social qui adopte la langue dominante passant par une

---

<sup>1</sup> Comme dans le cas des traces d'une période de recouvrement linguistique français en langue anglaise dans la période d'occupation normande, où dans les doublons suivants, le terme saxon correspond à l'animal vivant, celui que l'on élève, et le terme français au plat culinaire, acception révélatrice du lien étroit entre les langues et le statut social de leurs locuteurs à l'époque des emprunts : *sheep / mutton, ox / beef*

étape de bilinguisme avant d'abandonner l'usage de la langue originelle. C'est ce que décrit le schéma ci-dessous, et que nous explicitons ensuite. C'est ce que dans *Linguistique et colonialisme* (1974), Louis-Jean Calvet décrit en trois étapes intermédiaires entre bilinguisme initial et final, en précisant qu'elles seraient à affiner, ce à quoi nous nous employons en détaillant six phases intermédiaires :



pouvoir	/ B \	/ H \	/ H \	/ H \	/ H \	/ H \	/ H \
élite locale	B	B	B+H	H+B	H	H	H
milieu urbain	B	B	B	B+H	H+B	H	H
milieu rural	B	B	B	B	B+H	H+B	H
situation	monolinguisme initial	recouvrement superposition	bilinguisme des élites	bilinguisme urbain	bilinguisme rural	rétrécissement et écrasement	monolinguisme final
étape	0	1	2	3	4	5 – 6	7

0) Dans une situation de **monolinguisme** d'un territoire ou d'une communauté...

1) ... intervient un **recouvrement** par une langue extérieure, qui par conquête, ou colonisation, par son pouvoir d'attraction, par son prestige ou le statut qui lui est conféré, se place en situation dominante et peut être définie comme langue H, ce qui place la langue préexistante comme langue B.

2) **Bilinguisme élitiste** d'une minorité dominante. La langue H, installée dans les sphères du pouvoir, de l'administration et des élites, devient la langue de la promotion sociale. Les personnes en contact avec ces sphères (comprenant les élites locales et les domestiques des dirigeants) passent au **bilinguisme B+H**. La grande majorité conserve par contre un usage monolingue de la langue B, mais la situation de diglossie fait apparaître le phénomène de pression linguistique.

3) **Le bilinguisme s'étend**, la diglossie s'accroît et imprègne la pratique linguistique. **Les élites** tendent à privilégier l'usage de la langue H et **deviennent progressivement monolingues** en cessant de pratiquer la langue B. La langue H gagne l'ensemble des pôles urbains où sont généralement installés les relais du pouvoir, l'administration. Les villes deviennent progressivement bilingues dans leur ensemble. Les campagnes, les sphères plus éloignées géographiquement et sociologiquement du pouvoir restent monolingues de langue B. Les élites locales passant à un usage monolingue dans la langue H sont environnées d'un milieu bilingue, capable de s'adresser à elles dans cette langue et faisant l'interface avec les masses monolingues de la langue B. L'utilisation préférentielle de l'une ou l'autre langue est un marqueur de statut social et de génération.

4) La pression linguistique s'exerce et s'accroît et on assiste à un **inversement progressif des proportions**. Le monolinguisme de langue H se répand et le monolinguisme de langue B recule en cédant la place au bilinguisme. Les villes passent à un usage monolingue dans la langue H qui avance progressivement en se propageant de la grande ville à la petite, de la petite ville au bourg, etc, de telle sorte que les campagnes mêmes les plus éloignées finissent par devenir bilingues au fur et à mesure que les milieux plus proches des centres perdent tout usage de la langue B.

5) L'usage monolingue de la langue B recule et tend à disparaître. Le **rétrécissement de l'usage** même bilingue de la langue B s'accroît à mesure que la pression linguistique s'accroît et que ses monolingues disparaissent. Le **monolinguisme de langue B s'éteint**

tandis que l'usage monolingue de la langue H gagne du terrain.

6) Le bilinguisme s'efface progressivement devant l'usage généralisé de la langue H dans tous les domaines, et la langue B est de plus en plus rarement la première langue des éléments bilingues qui la parlent de moins en moins fréquemment et de nombreux domaines sont inaccessibles par cette langue, associée à un monde traditionnel et réputée inapte à la modernité. On arrive à une situation d'**écrasement linguistique**.

La disparition des derniers monolingues pousse les locuteurs natifs de la langue B à se conformer à leur environnement de plus en plus majoritairement monolingue en langue H et ignorant de la langue B, glissant eux-même d'une pratique devenue bilingue vers une pratique monolingue de la langue H jusque dans leur intimité et en compagnie de leurs pairs et conjoints de langue maternelle B avec qui la relation avait longtemps été exclusivement dans cette langue. Dans un processus rapide comme en Bretagne, ceux-ci peuvent avoir vécu tout le processus étant passé du monolingue de l'enfance dans un environnement exclusivement monolingue ou presque dans cette langue à une société pratiquement monolingue de langue H où certains d'entre eux ne savent même plus utiliser leur langue.

7) On passe à une société **monolingue de langue exogène**. Cette dernière étape atteinte, on a un cas que Louis-Jean Calvet (1974) appelle un cas de glottophagie achevée<sup>2</sup>. La langue B ne subsiste qu'à l'état résiduel dans les « régionalismes » intégrés à la pratique locale de langue H et eux-mêmes sujets au recul dû à la pression linguistique du modèle dominant dans la diglossie interne.

Bien entendu il s'agit d'une schématisation toute théorique, la réalité présentant toujours une plus grande complexité, parce que faisant apparaître davantage de langues, et parce que la pression provoque des résistances qui peuvent aboutir à complexifier ou interrompre le processus, soumis aux aléas de l'histoire et à la possibilité d'intervention de langues tierces (changement de colonisateur ou d'orbite économique, superpositions multiples, mouvements migratoires, position frontalière qui expose à plusieurs langues H, etc.). On peut donc parler dans certains cas de polyglossie.

Le processus ne se déroule donc pas nécessairement de manière linéaire, et est à ajuster par rapport à notre modèle théorique, qui est avant tout un outil pour appréhender une situation linguistique en la situant dans cette dynamique. Illustrant cette complexité et le caractère approximatif d'une approche binaire, l'analyse de la situation du gallo pose aujourd'hui la question du rôle que peut jouer le breton en Haute-Bretagne, et l'analyse de la situation de l'alsacien doit prendre en compte non seulement sa relation avec le français étatique, mais aussi avec le standard allemand *hochdeutsch*, tandis que la question du rapport avec l'anglais tend à se généraliser. Le peul au Sénégal devra ainsi être appréhendée en fonction de sa situation à la fois par rapport au wolof et au français. Cependant, l'approche duale garde sa pertinence et son efficacité pour comprendre le rapport entre deux langues données quelques soient les interférences avec des langues tierces. Car si certaines situations peuvent faire apparaître plusieurs étages, les langues en présences peuvent néanmoins être analysées deux à deux selon le modèle décrit pour comprendre le rapport entre elles.

Il est à noter qu'aucune des étapes intermédiaires entre les deux monolingues ne présente de stabilité absolue, c'est-à-dire que le processus est dynamique tant que la langue H n'est pas langue unique dans la société (et même tant que le souvenir et la conscience de la langue B peuvent être des éléments d'identification). Cependant, le processus de substitution linguistique peut être très lent, comme on suppose que l'a été par exemple l'extension de l'usage du latin à certaines campagnes reculées des provinces de la Gaule romaine. L'île de Bretagne intégrée à l'empire romain pendant plusieurs siècles conserva néanmoins l'usage de la langue brittonique relativement

---

2 CALVET, Louis-Jean, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, éd. Payot, Paris 1974.

peu imprégnée de latin, le processus en étant vraisemblablement resté à une phase 2 peu avancée. La langue étant conservée et bien établie dans toutes les fonctions sociales, y compris religieuse, et son prestige n'étant pas entamé, elle put être établie comme langue H lors de la migration en Armorique. Par contre, lors des « invasions barbares », les peuples germaniques qui se sont imposés comme élite aristocratique n'ont pas imposé leurs langues, mais, au contraire, les ont délaissées au profit du latin ou du roman. Plus tard, en Bretagne armoricaine, le processus de substitution linguistique est un phénomène que l'on peut analyser sur de nombreux siècles mais qui subit une accélération subite au XXe siècle.

Dans le cadre français, ce processus se fait dans une volonté évidente et déclarée d'imposition et d'assimilation linguistique et culturelle, pour laquelle tous les outils à disposition sont mis à contribution (administration, système éducatif, médias...). Dans le cadre anglais, le processus de substitution linguistique ne s'accompagne pas forcément d'une volonté déclarée d'assimilation linguistique des populations, ce qui n'empêche pas la domination linguistique de s'établir avec la domination politique et militaire, et le processus d'être effectif.

Le processus décrit peut être interrompu par les événements historiques au cours de n'importe laquelle des phases évoquées ci-dessus, et chaque phase peut connaître divers degrés de réalisation. Certaines situations de bilinguisme ou multilinguisme d'une communauté ont pu se prolonger pendant de nombreux siècles par spécialisation de l'usage des langues dans une société. Par exemple le latin ou l'hébreu ont pu jouer un rôle de langue de religion et de langue de savoir, et voir leur pratique prolongée par ce statut bien après leur recul comme langue vernaculaire.

La substitution linguistique achevée, il n'est cependant pas impossible que le souvenir de la langue substituée continue à agir et à faire l'objet d'une identification et d'une revendication de type revivaliste pouvant aboutir à restaurer une pratique de la langue.

Dans les contextes de diglossie se pose la problématique de la légitimité des usages, qui est liée à la légitimité et à la normalité de la langue même. La possible norme antérieure se trouve remise en question dans le cadre de la diglossie, la variation interne devenant sujet à débat, alors que dans la variation d'une langue en situation de normalité, chaque élément est identifié comme correspondant à un niveau de langage, à un usage social ou local précis qui ne remet pas en cause l'efficacité et la pertinence de l'usage linguistique. La langue H se trouve en situation de normalité linguistique et bénéficie d'une norme établie tandis que la normativisation de la langue B est problématique et que sa situation sociale est d'anormalité, certains domaines étant réservés à la langue H.

Déni, honte, haine de soi, auto-dénigrement : la situation sociolinguistique et l'assimilation qui s'établit entre l'usage linguistique et la situation sociale dominante des locuteurs de chaque langue a des répercussions sur l'image qu'on a des langues en présence et de l'ensemble de leurs locuteurs, en particulier de soi-même, et engendre ainsi des réactions de rejet de la part des locuteurs de langues dominées.

La langue est aussi le jouet et la victime des conflits sociaux et politiques dans lesquels elle peut se trouver instrumentalisée. Dans un contexte d'aliénation culturelle et politique, les tenants d'un conservatisme politique ou religieux peuvent par exemple s'opposer à l'imposition linguistique en y voyant un élément perturbateur des pratiques établies, tandis que les partisans d'un changement peuvent voir dans le changement de langue un instrument de ce changement. La langue dominée peut aussi au contraire être logiquement défendue comme un élément clé pour l'émancipation révolutionnaire d'une population politiquement, économiquement et culturellement dominée. Les réflexions et positionnements politiques qui sous-tendent le travail intellectuel dans une langue et en faveur d'une langue peuvent naturellement l'imprégner et influencer son évolution.

La question linguistique n'est pas un élément anodin, et il est à prendre en compte dans l'analyse des situations politiques. La langue est un élément important d'identification à une communauté. Elle est un point central dans la réflexion politique de la période contemporaine, particulièrement depuis le XIXe siècle qui a vu se construire et s'affirmer l'opposition entre les nationalismes et les impérialismes, entre l'idée de récupération de droits linguistiques et l'imposition linguistique. La sphère linguistique a aussi naturellement un grand rôle dans les échanges culturels et économiques. Enfin, les langues que l'on parle et la place qu'on leur donne conditionnent notre rapport au monde, et particulièrement la vision politique que l'on peut en avoir (par exemple le fait d'avoir deux mots en breton pour désigner la France ou les Français peut induire des divergences au sujet de l'expression de l'identité et des propositions politiques que les différences linguistiques peuvent induire). Dans ces questions d'imposition et d'orientation culturelle, économique, identitaire, et politiques, il peut sembler pertinent d'analyser le phénomène du recouvrement linguistique comme un élément essentiel et révélateur d'un processus de colonisation (et donc lié à un impérialisme) et de sa persistance dans des pays officiellement «décolonisés», par exemple en Afrique noire.

Dans un contexte de forte domination linguistique comme celui de l'État français, les seules images de la culture locale admises à une reconnaissance relative dans la culture dominante seront des élites intellectuelles formées par le système dominant, ayant fait leur ascension par lui et ne contestant pas la domination linguistique, le recouvrement et l'imposition linguistique, et qui, même si elles revendiquent la dignité de leurs origines, ne contestent pas la situation de domination linguistique. (Prenons pour exemples Alphonse Daudet ou Marcel Pagnol en Provence, Pierre Jakez Hélias en Bretagne, malgré son usage symbolique mais secondaire de la langue bretonne, Léopold Sédar Senghor au Sénégal, promoteur de la francophonie, ou même Aimé Césaire en Martinique, malgré ses remarquables discours sur le colonialisme.)

Trois composantes sous-tendent l'imposition linguistique selon Calvet (1974:84): la composante socio-économique, la composante juridique, et la composante idéologique. C'est aussi sur tous ces terrains-là qu'une politique de revalorisation d'une langue minorisée devra agir.

Les politiques linguistiques en faveur de langues minorisées s'intéressent particulièrement à l'évolution des pratiques familiales et sociales, et ne se contentent plus de tenter d'assurer une transmission par l'enseignement comme ce fut d'abord le cas pour l'irlandais après l'indépendance. Cela induit une transversalité de la politique linguistique, qui cesse dès lors d'être restreint aux domaines du patrimoine, de la culture ou de l'enseignement pour prendre pied dans tous les domaines. Le catalan dans la *Generalitat* de Catalogne est généralisé dans l'enseignement public et l'administration, et il bénéficie d'un important système médiatique. Pour autant sa situation n'est pas stabilisée, et la politique de normalisation, si elle consacre la généralisation de compétences dans la langue, continue à peiner contre ce qu'il faut bien appeler un recul de la pratique du catalan dans la jeunesse, la question étant la langue exclusivement ou prioritairement pratiquée dans le contexte familial, professionnel, social. Le recul d'une pratique monolingue dans les familles est par exemple un élément particulièrement significatif du recul d'une langue, puisque se joue là une part primordiale de la transmission. Mais l'évolution de la place de chacune des langues dans chaque domaine de la vie sociale a son importance pour le devenir de la langue. Il est significatif que la Catalogne, qui a mis en place une politique linguistique volontariste qui sert souvent de référence et qui soude les Catalans bien au-delà des partis, soit aussi le pays d'une forte tradition de sociolinguistique sur laquelle s'appuient aussi les autres minorités d'Espagne. L'école catalane est à partir des années 1960 une des écoles importantes de la sociolinguistique, selon la présentation qu'en fait Henri Boyer dans son introduction à la sociolinguistique<sup>3</sup> et sa particularité est qu'elle est au service d'une volonté de récupération linguistique et qu'elle analyse particulièrement les

---

3 BOYER, Henri, *Introduction à la sociolinguistique*, coll. Les topos, éd. Dunod, 2001.

relations dans leur aspect diachronique pour en dégager la dynamique et l'aspect conflictuel de la diglossie dont les conséquences apparaissent sur le long terme et que la linguistique américaine ou suisse ne mettait pas en relief, travaillant plutôt sur la synchronie. Cette tradition se prolonge aussi naturellement en pays d'oc, mais elle ne peut malheureusement qu'y décrire le processus d'écrasement en l'absence d'une volonté politique qui pourrait en faire un instrument au service de la langue.

Il apparaît que le nombre de locuteurs est un élément très insuffisant pour décrire la situation d'une langue qu'il faut envisager dans la synchronie et la diachronie. Dans la synchronie, outre son extension géographique, il convient également considérer sa situation sociale. Car une même langue peut être langue B sur un territoire, et langue H dans un autre. C'est pourquoi défendre le français en Anjou, au Québec, dans le Val d'Aoste, ou en Afrique ont une portée sociale et idéologique très différente. Et la diachronie seule fait apparaître la dynamique et les conséquences du conflit linguistique. Le concept qui se développe d'écologie linguistique et de préservation de la pluralité garant d'une pluralité de pensée et de rapport au monde pourrait ainsi à conduire à l'idée de la nécessité d'une discrimination positive en faveur des langues minorisées sur leur espace pour permettre leur pérennité.

En outre, l'analyse du bilinguisme d'une communauté comme une étape éphémère entre deux monolinguisms, dans le cadre d'un processus de substitution linguistique, conduit à l'idée qu'aucune politique de sauvegarde et de promotion d'une langue en situation d'anormalité linguistique ne peut avoir comme objectif le bilinguisme, mais l'inversion du processus qui seule peut garantir la pérennité. La mise à égalité avec la langue dominante implique une réciprocité des procédés sur l'ensemble des territoires des deux langues, ce qui dans les États qui le mettent en pratique se résume généralement à la coexistence de plusieurs langues officielles dont aucune n'est imposée sur le territoire voisin. On conçoit la difficulté d'atteindre ce type d'objectifs dans le cadre d'une économie mondialisée mais on mesure aussi à quel point les inégalités flagrantes entre les langues peuvent aussi se révéler être porteuse d'inégalités criantes au niveau politique et économique.

#### Principales sources:

CALVET, Louis-Jean. 1974. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, éd. Payot, Paris.

CALVET, Louis-Jean. 2009. *La sociolinguistique*, coll. Que sais-je?, éd. PUF, Paris.

BOYER, Henri. 2001. *Introduction à la sociolinguistique*, coll. Les topos, éd. Dunod.